



CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 30 janvier 2025

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal no n° 01/2025 du 25 novembre 2024 relatif à une demande de crédit de CHF 2'950'000.00 pour la rénovation de la Maison de Commune et la reconstruction de l'Ancienne laiterie,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de GHF 2'950'000.- TTC pour la rénovation de la Maison de Commune et la reconstruction de l'Ancienne laiterie,
2. de financer ce montant par un emprunt auprès d'un établissement bancaire et fractionné selon les besoins du moment,
3. de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 2'950'000.00 par le compte 352.331,
4. de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Ainsi délibéré en séance du 30 janvier 2025.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard